

édito

Cher(e) camarade,

Nous sommes heureux de t'annoncer la naissance d'**inFORMATION** **Crédit Agricole**.

Son objectif est de te faire parvenir régulièrement les informations syndicales nationales, mais aussi de t'informer de la vie sociale et syndicale des Caisses Régionales.

Pour ce premier numéro, le *sujet phare* est le projet NICE (vulgairement S.I.U.), mais tu trouveras également une information sur l'augmentation de capital avortée – provisoirement ? -, sur les conditions de travail, ainsi que des informations juridiques plus générales.

Pour les numéros suivants, nous comptons sur l'implication de chacune et de chacun pour nous faire parvenir l'actualité des Caisses Régionales et en faire part à tout le monde.

Pour ce faire, une boîte mail a été ouverte, elle est à utiliser sans modération !

Ce n'est qu'en portant à la connaissance de tous ce qui se passe dans nos caisses que nous pourrons tous ensemble faire évoluer favorablement nos conditions et notre cadre de travail.

Bonne lecture à toutes et à tous, et... rendez-vous pour le numéro 2.

Amitiés Syndicales.

Dominique MANISSIER
Secrétaire de la Section des Organismes Agricoles



L'équipe de rédaction : Jacques Nay,
René Le Cadet, Manue Denoual,
Christian Carton

sommaire

Augmentation de capital réservée aux salariés

Pourquoi ce recul ?

Conditions du prêt attaché *Page 2*

La vie des CR

Projet «NICE» : système informatique unique
Quid de nos GIE et de nos informaticiens ?

Page 3

Les conditions de travail

Temps de travail

Le travail dominical *Page 3*

Info juridiques

Le CA retoqué pour ses périodes de
titularisation

Agenda *Page 4*

pour
écrire au journal :
infoca.fec@gmail.com

AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS :

Report du projet au premier semestre 2010

Afin de bénéficier d'un contexte de lisibilité plus grande sur l'environnement économique et financier et à l'issue d'une phase de réflexion menée à différents niveaux dans le Groupe, la direction de Crédit Agricole S.A. a jugé préférable de reporter au premier semestre 2010 le projet d'augmentation de capital réservée aux salariés.

Ce report présentera également l'avantage de pouvoir associer à cette opération les salariés issus de SGAM du fait du rapprochement avec CAAM. Il permettra aussi d'optimiser le calendrier de mise en œuvre de l'opération pour le mettre en concordance avec le versement 2010 de la participation et de l'intéressement.

Cette décision ne remet pas en cause la volonté de la direction de Crédit Agricole S.A. de développer l'actionnariat salarié. Ainsi, chaque année à partir de 2010, une augmentation de capital réservée aux salariés devrait être proposée à date fixe.

Commentaire FO : l'argument du contexte économique pour justifier du report de l'opération laisse perplexe ! La direction de CASA avait-elle une meilleure visibilité à l'origine du dossier ? Les valeurs financières (dont le CA) n'ont-elles pas retrouvé certaines couleurs ?

...Ou alors d'autres raisons (plus obscures) sous-jacentes : des dossiers qu'il va falloir sortir des placards (EMPORIKI,...) ? Une opération d'acquisition d'envergure à court terme dans le cadre d'une recomposition du secteur financier ?

A suivre...

Vous trouverez ci-contre une copie du courrier adressé conjointement par les représentants **FO** des Caisses Régionales et du groupe Crédit Agricole SA afin de solliciter une baisse du taux des prêts pour les financements consentis aux salariés dans le cadre de l'augmentation de capital effectuée en 2007.

TRADERS

ET

BONUS :

Un scandale qui en cache un plus grand :

la spéculation !

Pleins feux cet été sur les golden boys...

C'est bien mais ils ne sont pas tous seuls !

Derrière, les marchés financiers flambent de nouveau alors que la crise économique continue de détruire des emplois.

Les banquiers ont été convoqués à l'Elysée pour la 7^{ème} fois en moins d'un an... pour quel résultat ???



Groupe
Crédit Agricole

Monsieur Jean-Marie SANDER
Président
Fédération Nationale Crédit Agricole
48/50 rue La Boétie
75008 Paris

Monsieur René CARRON
Président
Crédit Agricole S.A.
91/93 Boulevard Pasteur
75015 Paris

Objet : Lettre ouverte augmentation de capital «salariés» 2007

Paris, le 1er septembre 2009

Messieurs les Présidents,

Plus de **57 000 salariés** et presque **4 000 retraités** du Groupe Crédit Agricole, en France, ont témoigné leur confiance dans leur entreprise en répondant favorablement à l'augmentation de capital 2007 réservée au personnel.

Le taux du prêt personnel de 4 ans et 7 mois, adossé à la formule Multiple 2007, est de 5,15%. Pour information, **40 000 souscripteurs** ont choisi cette formule à effet de levier.

Aussi, **FO Groupe Crédit Agricole**, sollicite votre bienveillance afin de **réviser ce taux à la baisse**, l'évolution du marché le permettant aisément. Les salariés et retraités du Groupe comprendraient difficilement devoir continuer à payer un taux d'intérêt trop élevé eu égard aux conditions du marché.

D'autre part, la diminution des intérêts contribuerait à atténuer les contre-performances enregistrées sur cette formule que l'on peut actuellement estimer à une **perte de 40% du capital investi**.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier et espérant une prompte réponse,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les Présidents, nos salutations respectueuses.

Gilles BARALLINI
Délégué National
FO Crédit Agricole (C.R.)

Philippe KERNVINEN
Correspondant
FO Groupe Crédit Agricole SA

Fédération FO du Crédit Agricole
28 rue des Petits Hôtels
75010 PARIS

Délégation Nationale FO LCL
15 rue Feydeau 4^{ème} etg B.C. 315-45
75002 Paris



La vie des Caisses Régionales

Ce cadre vous est réservé.

Transmettez vos informations, vos réflexions sur :

infoca.fec@gmail.com

le grand projet : Système d'Information Unique

Depuis quelques mois, la FNCA présente des points d'avancement du projet NICE. Malgré leurs demandes, les Organisations Syndicales constatent que le volet social est désespérément absent des travaux présentés. Le planning semble pourtant calé, la liste des travaux devient de plus en plus précise, et toujours rien du côté social.

Pourtant, des engagements annoncés dès maintenant rassureraient nos collègues informaticiens / MOE / MOA, leur permettant de travailler sereinement et utilement sur ce projet dont les premières bascules interviendraient dès 2011.

Ce projet informatique, le plus important en Europe, implique toutes les Caisses Régionales : il concerne donc l'ensemble des utilisateurs, salariés et clients. Enfin, ses effets structurants sur les organisations des CR et leurs éventuelles évolutions se feront sentir dès 2010.



Conditions de travail :

Organisation du temps de travail

Cet accord arrive à son terme le 31 décembre 2009, des négociations sont entamées au niveau national.

- Élément important :

Dans le cadre de la loi sur la Représentativité (08/2008), le gouvernement a remis en cause la hiérarchie des normes en permettant aux dirigeants d'entreprise de passer outre un accord de branche et d'appliquer un accord d'entreprise moins favorable !

- Précision :

Pour aboutir à cette situation, le législateur n'a pas été seul à la table des négociations, la CFDT et la CGT s'étant empressées de signer cet accord qui bafoue les droits élémentaires des salariés.

Les beaux dimanches au Crédit Agricole

FO est opposée à la banalisation du travail le dimanche.

Le repos dominical est inscrit dans notre Convention Collective Nationale. Et pourtant...

Les Comités d'Entreprise des Caisses Régionales sont déjà régulièrement consultés pour des dérogations. Le tout assuré bien évidemment par de «vrais volontaires».

Ne faudra-t-il pas se pencher sur cette pratique et accorder les avis des CE avec nos positions ?



Le Crédit Agricole retoqué pour son délai de titularisation

Cela s'est passé à la Caisse Régionale d'Ile de France. Un salarié accédant au statut de responsable de management s'est vu imposer une période de titularisation d'une année à compter de sa prise de fonction, au titre de l'article 10 de la Convention Collective. Il a contesté cette durée auprès du Tribunal qui lui a donné raison.

La Cour de Cassation estime «déraisonnable» une telle durée pour obtenir sa titularisation, en s'appuyant sur les exigences de la Convention 158 de l'O.I.T. (*Organisation Internationale du Travail*).

C'est ce même principe qui avait valu au C.N.E. sa disparition, et dont l'intérêt est d'empêcher la pratique de «l'essayer – jeter».

En observant notre Convention Collective Nationale (toujours l'article 10), il est permis de s'interroger aussi sur la période d'essai à l'embauche, qui est de 6 mois pour les Agents d'Application et les Techniciens, alors que la loi prévoit des durées beaucoup plus courtes. Ajoutons qu'au Crédit Agricole, on ne défalque (pas toujours) de ces 6 mois les périodes de CDD effectuées précédemment sur le même emploi.

Bien que légale puisqu'existante avant les nouvelles lois, cette période d'essai de 6 mois pourrait être battue en brèche, pour peu qu'un salarié fasse valoir ses droits devant un Tribunal.

Agenda de fin d'année



30 septembre 2009 :

Ouverture des négociations nationales sur l'accord "temps de travail"

24 novembre 2009

Négociation sur l'accord « emploi des travailleurs handicapés »

Le dossier « **conditions de travail** » est entré dans une nouvelle phase, avec la restitution aux Organisations Syndicales du document qui fait suite à l'enquête de l'A.N.A.C.T.

Une première réunion de concertation a eu lieu le 23 septembre dernier à la F.N.C.A.

30 septembre 2009 :

Autres thèmes abordés :

- gestion des ressources humaines tout au long de la vie professionnelle,
- missions et moyens du tutorat,
- aspects sociaux des restructurations et regroupements de moyens,
- conditions de travail, suite à la réunion technique du 23 septembre.